

CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCÉE TECHNOLOGIQUE

Chers Parents, Chers Élèves,

À compter du 1^{er} septembre 2026, le Chef d'Établissement, les enseignants et tout le personnel du Lycée Technologique SAINT ANDRÉ seront heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer cette rentrée avec eux.

DATES DE RENTRÉE

2^{de9} Mardi 1^{er} septembre 2026, accueil à 8 h 30, fin de journée à 15 h 40

1^{re} Mercredi 2 septembre 2026, accueil à 9 h 15 fin de journée à 11 h 50

T^o Mercredi 2 septembre 2026, accueil à 9 h 00 fin de journée à 11 h 50

Merci de vous référer aux
 circulaires "Journée
 d'accueil" 2^{de}, 1^{re}, T^o

L'emploi du temps normal s'appliquera à compter **du jeudi 3 septembre 2026** pour l'ensemble des élèves. La Cafétéria fonctionnera à compter **du jeudi 3 septembre 2026**.

COURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Il est rappelé que les élèves de 2^{de}, 1^{re} et T^{ie} ont cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Un planning des samedis matin réservés aux rattrapages sera transmis en septembre.

HORAIRES

08 h 00 : Cours	13 h 50 : Cours
08 h 55 : Cours	14 h 45 : Cours
09 h 50 : Récréation	15 h 40 : Récréation
10 h 05 : Cours	15 h 55 : Cours
11 h 00 : Cours	16 h 50 : Cours
11 h 50 : Cours ou repas	17 h 45 : Fin des cours
12 h 55 : Repas ou cours	

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT

du **vendredi 16 octobre 2026** après les cours
 au **lundi 2 novembre 2026** au matin.

NOËL

du **vendredi 18 décembre 2026** après les cours
 au **lundi 4 janvier 2027** au matin.

HIVER

du **vendredi 19 février 2027** après les cours
 au **lundi 8 mars 2027** au matin.

PRINTEMPS

du **vendredi 16 avril 2027** après les cours
 au **lundi 3 mai 2027** au matin.

PONT DE L'ASCENSION

du **mercredi 5 mai 2027** après les cours
 au **lundi 10 mai 2027** au matin

IMPORTANT

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

La Direction vous demande impérativement de ne pas anticiper les congés indiqués ci-dessus.

PÉRIODES SCOLAIRES, BULLETINS, RÉUNIONS DE PARENTS

L'année sera découpée en **trois trimestres pour les classes de Premières et Terminales** :

1^{er} trimestre : du 1^{er} septembre au 29 novembre

2^e trimestre : du 30 novembre au 19 février

3^e trimestre : du 20 février à la fin des cours

L'année sera découpée en **2 semestres pour la classe de Seconde** :

1^{er} semestre : du 1^{er} septembre au 20 janvier

2^e semestre : du 21 janvier à la fin des cours

L'ensemble des bulletins de notes de fin de trimestre sera uniquement disponible sur EcoleDirecte.

Il est impératif de les télécharger et de les conserver.

RÉUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

2^{de} technologique : lundi 1^{er} février 2027 **1^{re}** : lundi 11 janvier 2027 **T^o** : jeudi 7 janvier 2027

Vous serez informés et vous pourrez vous y inscrire via EcoleDirecte

VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Chef d'Établissement : **M. PFERTZEL**

Responsable des filières technologiques et BTS ESF : **Mme ROTH - 03 89 86 29 08**
a.roth@saint-andre.org

Assistante d'Éducation : **Mme MENEGHETTI – 03 89 86 29 08 – e.meneghetti@saint-andre.org**

Assistant d'Éducation : **M. DALVERNY – 03 89 21 75 21- touche 3**
assistanteducation-let@saint-andre.org

INFORMATIONS UTILES

Accueil LET (rue Bruat) : **03 89 86 29 08**

Accueil (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 – touche 6**

Secrétariat (rue Rapp) : **03 89 21 75 09 – college@saint-andre.org**

Comptabilité (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 touche 4 – comptable@saint-andre.org**

BDI / Orientation : **03 89 21 75 21 touche 6 – s.leseignoux@saint-andre.org**

DATES À RETENIR DÈS À PRÉSENT

PHOTO DE CLASSE	Mercredi 23 septembre 2026 matin
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	Vendredi 16 octobre 2026
JPO (rue Rapp)	Samedi 14 novembre 2026
FÊTE DE LA SAINT ANDRÉ	Vendredi 27 novembre 2026
JPO LYCÉE TECHNOLOGIQUE (rue Bruat)	Samedi 13 février 2027

TENUE VESTIMENTAIRE

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative. La tenue vestimentaire doit donc être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port d'une tenue de sport (haut et bas) est interdit en dehors des séances d'EPS. Le port d'un couvre-chef est interdit dans l'établissement.**

ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES

Les élèves entrent et sortent par le portail situé 8 rue Bruat, de 7 h 30 à 17 h 45 **en présentant leur carte lycéen(ne)** qui sera remise à la rentrée.

Pour des raisons de sécurité, et afin de ne pas gêner la circulation, les élèves doivent entrer directement dans l'établissement et ne pas stationner devant le Lycée. Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, ils quittent l'établissement sans s'attarder devant le portail.

GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES DES LYCÉENS

Sauf avis contraire des familles, les lycéens sont autorisés à sortir de l'établissement sur l'ensemble des heures creuses de la journée de cours, y compris après le temps du repas. **Toutefois, sur les temps de récréation (de 9 h 50 à 10 h 05 et de 15 h 40 à 15 h 55), les sorties ne sont pas autorisées.** L'établissement, en concertation avec les familles, pourra à tout moment revenir sur l'autorisation de début d'année, en cas de dysfonctionnement constaté.

CONTACTS PARENTS – PROFESSEURS

Les parents sont invités à accorder toute l'attention nécessaire aux bulletins de notes ainsi qu'aux observations portées sur EcoleDirecte (Vie Scolaire).

Les familles pourront prendre contact avec les professeurs dès qu'une difficulté sérieuse apparaîtra. Elles pourront également solliciter un rendez-vous auprès de la Responsable des filières technologiques ou du Chef d'Établissement.

Nous demandons aux parents de consulter de manière régulière EcoleDirecte afin de prendre connaissance des différentes informations et circulaires.

PUBLICATION

Vous serez régulièrement informés des démarches administratives et de la vie de l'établissement par différents supports (**Ecole Directe**, Vie à Saint André, notre site Internet www.st-andre.com). Sur ces supports, des articles ainsi que des photos vous permettront de prendre connaissance des diverses activités vécues par vos enfants au sein de l'établissement.

EMPLOI DU TEMPS, COMMUNICATION ET NOTES

Chaque parent et chaque élève pourra à l'aide de **ses identifiants personnels**, consulter les notes, le suivi de la Vie Scolaire (absences et sanctions) depuis le site web ou l'application coledirecte.com. **Il est essentiel de se connecter régulièrement sur EcoleDirecte : les emplois du temps sont actualisés journalièrement en cas de modification.**

La messagerie sera également utilisée pour les communications en provenance de la Direction et de la Vie Scolaire. La prise de rendez-vous lors de la réunion parents-professeurs se fera sur ce portail. **Les identifiants de connexion ne changent pas d'une année à l'autre, merci de les conserver.**

Pour les nouvelles familles, les identifiants seront transmis par courriel en septembre.

Pour les nouveaux élèves, ils seront remis par le professeur principal.

LYCÉE 4.0

En seconde et pour l'ensemble des arrivants en première et terminale, la mise à disposition de l'ordinateur pour chaque élève se fera le vendredi 11 septembre 2026.

L'ensemble des manuels numériques est fourni par la Région Grand EST et l'établissement.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Au lycée, il n'y a plus de liste de fournitures scolaires.

Les professeurs feront part, le jour de la rentrée, d'éventuelles exigences particulières.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)

Le **CDI** situé au 19 rue Rapp sera ouvert aux élèves du Lycée Technologique.

Horaires : de 8 h à 16 h 50 lundi, jeudi et vendredi, et de 8 h à 15 h 40 le mardi, fermé le mercredi.

Le CDI accueille tous les élèves désireux de lire, de s'informer ou de mener un travail de recherches.

BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (B.D.I.)

Mme LESEIGNOUX (conseillère pour l'orientation) rencontre les élèves et les parents sur rendez-vous. Une permanence sera assurée régulièrement au Lycée Technologique.

CAFÉTÉRIA – L'AMIRAL

La cafétéria fonctionnera à partir du **jeudi 3 septembre 2026**.

Concernant le rechargement du badge, les élèves ont la possibilité de créditer par internet (www.PopAndPay.com), par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de Mme MENEGHETTI (Accueil LET). Cf : circulaire en ligne.

CASIERS INDIVIDUELS

Des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves. Pour la location annuelle de ces casiers, les élèves s'adresseront à M. DALVERNY.

Tarif de location annuelle : **15 €**. Les élèves devront se procurer un cadenas à clés.

A.P.E.L. ET PARTICIPATION DES PARENTS

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie tous ceux qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L., l'Animation Pastorale, le Conseil d'Établissement.

Dans l'Enseignement Catholique, les parents ne sont pas en dehors de l'école. Ils forment une des composantes de la communauté éducative.

AUMÔNERIE

Pour toute information sur nos activités pastorales, vous pouvez contacter notre Animateur en Pastorale Scolaire M. Frédéric STECYK au 03 89 21 75 14. Votre enfant peut préparer un sacrement au cours de sa scolarité (baptême, communion, confirmation).